



## CHALLENGE RÉGIONAL DES MOINS DE 13 ANS FÉMININES DEUXIÈME JOURNÉE (week-end du 1-2/02/2025)



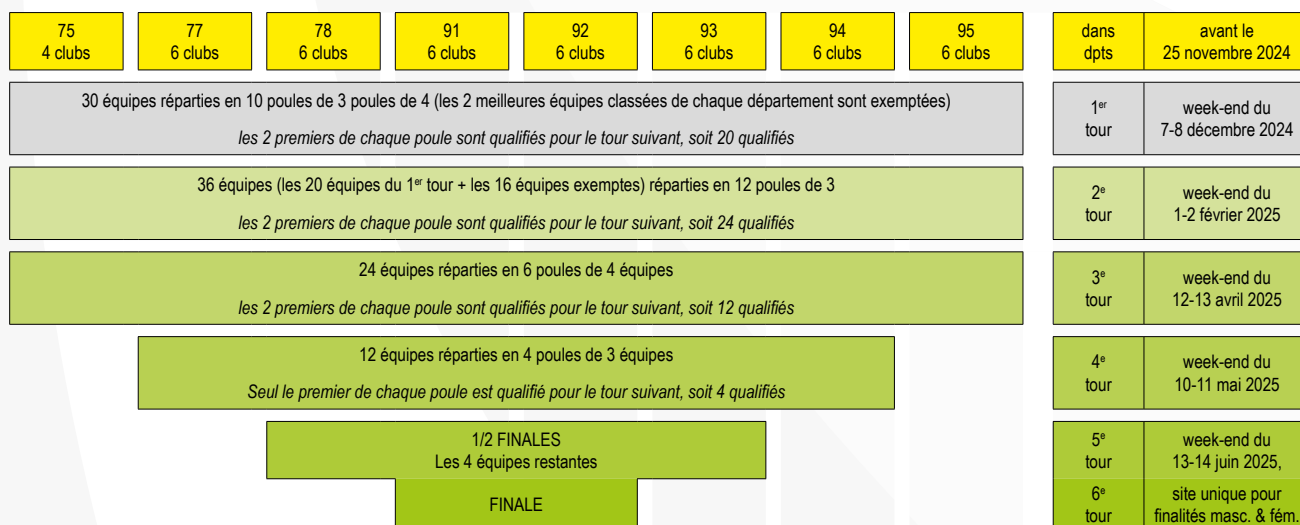
U13

CHALLENGE  
ÎLE-DE-FRANCE

TOURNOI 1			TOURNOI 2			TOURNOI 3			TOURNOI 4		
1	CSM FINANCES	5875001	1	HBC SERRIS VE	5877072	1	AS MANTAISE	5878002	1	ENT. PALAISEAU / MASSY	5891028
2	HBC GAGNY	5893002	2	AS CORBEIL-ESSONNES	5891009	2	COURBEVOIE HB	5892014	2	US IVRY	5894004
3	AS POISSY	5878032	3	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005	3	ENT. EAUBONNE / USDEM	5895003	3	HB BRIE 77	5877083
TOURNOI 5			TOURNOI 6			TOURNOI 7			TOURNOI 8		
1	ISSY-PARIS HAND	5892045	1	MONTREUIL HB	5893004	1	STELLA ST-MAUR HB	5894007	1	ÉLITE VAL-D'OISE	5895068
2	USHB VERNOUILLET-VERNEUIL	5878056	2	HBC NOISIEL	5877058	2	PARIS ST-GERMAIN HB	5875071	2	AS BONDY	5893001
3	TREMBLAY-EN-FRANCE HB	5893034	3	USM MALAKOFF	5892019	3	BOIS-COLOMBES SP.	5892010	3	PLAISIR – LES CLAYES HB	5878031
TOURNOI 9			TOURNOI 10			TOURNOI 11			TOURNOI 12		
1	RÉVEIL DE NOGENT	5894009	1	AULNAY HB	5893009	1	ENT. LE CHESNAY / VERSAILLES GP	5878012	1	SCA 2000 ÉVRY	5891015
2	ENT. VAL-DE-SEINE / BONDOUFLE	5891017	2	ENT. TEAM 2 RIVES 2 SEINE	5878004	2	CERGY HB	5895062	2	PARIS SC	5875056
3	HBC LIVRY-GARGAN	5893003	3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002	3	ENT. MONT-VALÉRIEN	5892026	3	VILLIERS EC	5894035

Le club premier cité reçoit.

Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit. En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième.



# RÈGLEMENT DU CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS



ANNÉES DE NAISSANCE : 2012 / 2013 / 2014

## LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ Une joueuse participant au challenge régional ne pourra participer à aucune autre rencontre dans une autre catégorie en championnat durant la semaine. De plus, une joueuse participant au challenge ne pourra participer qu'à une seule compétition supplémentaire dans la semaine.  
Dans le cas du non respect de cette règle, le club (ou convention) fautif sera immédiatement éliminé du challenge moins 13 féminins. Le club (ou convention) immédiatement classé derrière dans la même poule sera repêché à condition qu'il respecte les règlements fédéraux et régionaux.
  - ▶ Pas de surclassement
  - ▶ 14 joueuses et 2 officiels par équipe
  - ▶ taille de ballon : 1
  - ▶ 1 temps mort par équipe par période
  - ▶ Forme de jeu : 5+1 en première période  
6+1 en deuxième période
  - ▶ Défense stricte interdite ; si non-respect de cette règle, sanction progressive à l'officiel
  - ▶ Changement systématique attaquant / défenseur interdit ; si non-respect de cette règle, sanction progressive à l'officiel
  - ▶ Temps de jeu : 2 x 10 minutes pour les tournois à 4 (exclusion 1 minute)  
2 x 15 minutes pour les tournois à 3 (exclusion 1 minute)  
2 x 20 minutes pour les matches secs (exclusion 2 minutes)
  - ▶ Mi-temps de 5 minutes et 10 minutes de pause entre chaque match
- 
- Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions de la ligue ou sur Gest'hand pour les clubs concernés
  - Les 2 premiers de chaque tournoi à 3 & les 3 premiers de chaque tournoi à 4 sont qualifiés pour le tour suivant
  - Le classement général tiendra compte du nombre de points par équipe ; si égalité entre deux équipes, il tiendra compte du *goal-average* particulier entre les deux équipes concernées, puis le *goal-average* général sur le tournoi et enfin la meilleure attaque sur le tournoi
- 
- ◆ Arbitrage par les CDA de chaque département sur chaque tournoi qui les concerne

### HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

### ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

#### Tournoi à 3 équipes

A / C	perdant 1 <sup>er</sup> match / B	gagnant 1 <sup>er</sup> match / B
-------	-----------------------------------	-----------------------------------

#### Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z